



## LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS

Le **Dispositif** public et gratuit porté **Localement** par des acteurs de proximité pour l'**Accompagnement** des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans leur développement



Le DLA, depuis 20 ans, c'est :

**71 000**  
structures  
accompagnées

**860 000**  
emplois  
concernés

**96 %**  
des structures  
accompagnées  
recommandent  
le DLA

Plus d'informations sur

**info-dla.fr** +

Vous rencontrez des difficultés sur une dimension stratégique de votre projet ?

Vous vous interrogez sur votre stratégie de développement ?

Vous souhaitez consolider votre activité et pérenniser vos emplois ?

**Vous êtes une structure de l'ESS, et vous placez l'utilité sociale au cœur de votre projet,**

associations employeuses

structures de l'IAE

entreprises agréées ESUS

coopératives (Scop, Scic)



et toutes les autres structures telles que définies par la loi de juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

quel que soit votre domaine d'activité...



Et si vous bénéficiez d'un accompagnement du DLA ?

## Le DLA, quel impact ?

82 %

pensent que le DLA les a aidés à renforcer leur vision stratégique

+ 9,1 %

d'effectif salarié créé, en complément de la pérennisation d'emplois existants

2/3

des structures ont vu leur assise économique et financière s'améliorer ou se stabiliser

51 %

ont développé des alliances avec des partenaires opérationnels

## Les + du DLA

- + La gratuité de l'accompagnement
- + Un dispositif facile d'accès : présent dans tous les départements
- + Une démarche volontaire et participative
- + Un accompagnement personnalisé, qui s'inscrit dans la durée
- + Un large réseau d'expert·es consultant·es et de professionnel·les mobilisé à votre service

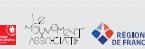
+ informations sur [info-dla.fr](http://info-dla.fr)

Retrouvez les coordonnées du DLA de votre région ou département

### Financeurs principaux



### Pilotes nationaux



### Opérateur national



## Le DLA, pour quoi faire ?

-  Renforcer son modèle économique
-  Améliorer sa stratégie
-  Consolider ses emplois
-  Revoir sa gouvernance ou son organisation
-  Développer ses partenariats
- ou vous accompagner sur d'autres enjeux selon vos besoins !

## Le DLA, mode d'emploi

Un accompagnement à la consolidation sur mesure et gratuit en cinq étapes :



### 1. Accueil

Détermination de la pertinence d'un accompagnement, orientation vers d'autres alternatives si nécessaire.



### 2. Diagnostic partagé

Analyse de vos enjeux et de vos besoins.

Cabinets de conseil  
Prestations de conseil individuelles et/ou collectives

3. Construction du parcours  
Priorisation des axes de développement et choix des intervenant·es à mobiliser, dont :

Professionnel·les et expert·es sur différents secteurs et thématiques

Têtes de réseau, organismes de formation, autres dispositifs d'accompagnement...

Chargé·e d'accompagnement DLA en direct



### 4. Mise en œuvre de l'accompagnement

À vos côtés pour la coordination des différentes actions.

✓  
Un accompagnement d'une durée adaptée à votre besoin : entre 2 mois et 2 ans.

## Le DLA, présent sur tout le territoire



“ L'accompagnement DLA a permis à la structure de se réinterroger sur ses pratiques et d'envisager des changements de logiques.

Arthur Baur, directeur de l'association Graine en Main – Normandie

“ Grâce à cet accompagnement, nous sommes montés en compétence et avons pu redémarrer nos activités après le confinement.

Céline Bros, gérante de la SCIC Entre-Form Occitanie

“ Le DLA nous a aidés à organiser notre pensée, à structurer le modèle économique et à nous mettre en réseau avec des partenaires.

Manu Palacios, fondateur de l'association Ammets, Nouvelle-Aquitaine

5. Suivi  
Évaluation de l'accompagnement et identification de potentiels nouveaux besoins.

✓  
Un accompagnement d'une durée adaptée à votre besoin : entre 2 mois et 2 ans.